



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 1188

Texte de la question

M. Etienne Pinte attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur le probleme de retraitement de certains dechets industriels. Certains laboratoires photographiques specialises dans le reconditionnement de cartouches pour photocopieurs et imprimantes laser a partir de cartouches usagees jetables (environ 3 800 000 cartouches par an en France) voudraient connaitre les dispositions que le Gouvernement compte prendre a ce sujet pour lutter contre ce gaspillage et cette pollution provoques par ce type de dechets industriels, d'autant que certains partenaires europeens et americains ont deja adopte des mesures legislatives a ce sujet. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de persuader les industriels et les administrations de ne plus jeter ces cartouches mais de les faire retraiter.

Texte de la réponse

La loi du 13 juillet 1992, relative a l'elimination des dechets ainsi qu'aux installations classees pour la protection de l'environnement, a mis en place une nouvelle politique de gestion des dechets. Un des principes de base sur lequel elle est fondee est la valorisation des dechets par reemploi, recyclage ou toute autre action visant a obtenir a partir des dechets des materiaux reutilisables ou de l'energie. D'ores et deja, plusieurs societes ont, notamment par l'intermediaire de la marque « Retour » attribuee par l'agence de l'environnement et de la maitrise de l'energie (ADEME), mis en place des operations de reprise et de reutilisation de cartouches pour photocopieurs et imprimantes laser. Ces operations seront developpees dans le cadre de la reflexion engagee sur la valorisation des produits electriques et electroniques arrives en fin de vie.

Données clés

Auteur : [M. Pinte Étienne](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1188

Rubrique : Recuperation

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1423

Réponse publiée le : 11 octobre 1993, page 3465